



Cœur.Hôpital.Mantes

<http://www.coeur-hopital.mantes.fr>

- Jeudi 8 mars. 17h00. RV entrée parking de l'Hôpital →  
**Caravane de voitures pour la cardio**
- Jeudi 15 mars à 20h30 →  
**Réunion publique à Magnanville**  
(Salle des Familles, ferme du Colombier)
- Mercredi 21 mars. 15h00 (RV 13h00 entrée parking de l'Hôpital)  
**Ensemble au Ministère de la Santé**  
(123 rue de Grenelle)

## **Indignons nous. Exigeons la ré ouverture de la coronarographie durant 18 mois**

**En 2012, le seuil invoqué (350) du nombre d'actes pratiqués par l'unité de cardiologie interventionnelle de l'hôpital de Mantes aurait été atteint.**

### **Un bref historique :**

En 2008, l'Agence Régionale d'Hospitalisation a donné l'autorisation à l'hôpital de Mantes d'ouvrir une unité de cardiologie interventionnelle permettant de traiter de manière efficace et performante, notamment les infarctus.

Le coût du matériel et de la salle s'est élevé à 1,2 millions d'euros.

Après avoir rencontré des difficultés, deux médecins ont été recrutés, le personnel médical a été formé permettant ainsi une ouverture 24h sur 24 et 7 jours sur 7 de cette unité à compter du 10 janvier 2010.

### **Mais ....**

Les nouvelles dispositions législatives (\*) impliquaient un nombre d'actes minimum de 350 pour cette activité, nombre non atteint à l'hôpital de Mantes durant les années 2007, 2008 et 2009, l'unité fonctionnant en continu à compter de janvier 2010 uniquement.

Faisant fi de la montée en charge de cette unité, Monsieur Claude Evin (*Directeur Général de l'Agence*

*Régionale de Santé d'Ile de France*) a annoncé la fermeture de ce secteur lors de la réunion du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale –SROSS- de mai 2011.

Cette annonce a fait l'objet d'un vote dont le déroulement a été des plus contestables.

### **Une demande de dérogation était possible :**

A titre exceptionnel, l'autorisation peut être accordée lorsque le nombre de 350 actes n'est pas atteint mais que les temps de trajet sont trop importants et peuvent mettre en jeu le pronostic vital des patients - ce qui est maintenant la situation de l'hôpital de Mantes.

**Au lieu de déposer cette demande de dérogation, qui aurait été acceptée, le départ de deux médecins spécialistes a été préféré**

Le Directeur de l'hôpital a incité en juin les deux médecins spécialistes à partir immédiatement prétextant la fermeture de la coronarographie

**Puis, le matériel a été bradé en août 2011**

**Après la fermeture de l'unité de cardiologie interventionnelle - coronarographie – le 29 octobre 2010, la direction a bradé le matériel en août dernier au quart de son prix**

### **C'est une amputation programmée de l'hôpital**

Sans coronarographie, l'unité de soins intensifs de cardiologie est compromise malgré sa mise aux normes fin 2011 car elle n'accueille plus de patients coronariens soignés sur place. Actuellement, l'Agence Régionale de Santé «ferme les

yeux» sur l'occupation de l'USIC par des patients qui pourraient être accueillis dans d'autres secteurs de l'hôpital moins onéreux pour les organismes de protection sociale.

## Un transfert préjudiciable des patients victimes d'infarctus

Désormais les patients atteints de douleurs thoraciques sont transportés principalement à la clinique d'Evrecquemont avec laquelle l'hôpital a signé une convention mais aussi dans d'autres établissements hospitaliers (*Versailles, Evreux voire Pontoise et Chartres*). Distants au minimum de 27 kilomètres,

d'accès difficile, le délai d'intervention se trouve augmenté et les risques de séquelles accrues.

**Les récentes études mentionnent que les patients doivent être pris en charge dans un délai de 90 minutes pour éviter toutes séquelles.**

## L'unité de cardiologie interventionnelle doit ré ouvrir durant une période probatoire de 18 mois. C'est une urgence

Les décideurs indiquent que la décision de fermeture n'a eu aucune incidence en terme de bilan d'activité, de conséquences épidémiologique et a permis la rationalisation des soins apportés aux patients. A quel prix tant humain que financier?

A l'heure où le Mantois dans le cadre de l'Opération d'Intérêt national va accroître de manière exponentielle sa population - l'Ecoquartier entre Mantes et Rosny doit accueillir 5000 logements, Gargenville 5000 habitants supplémentaires, **il est indispensable de disposer d'un hôpital digne de ce nom, comportant un plateau technique performant, des soins de qualité pour tous.**

**Réimplanter l'unité de cardiologie interventionnelle** – qui nécessitera néanmoins un délai de 6 mois après la décision prise - **c'est, à terme, le développement du service de neurologie interventionnelle, une attractivité pour les jeunes médecins, un nouvel élan pour le personnel hospitalier qui actuellement désespère en silence**

**C'est également le développement d'un service public pour des soins pour tous.**

**Un projet de transfert de la dialyse (soins dont nous négligeons pas le besoin dans le Mantois), actuellement au sein de la clinique du Val Fourré, n'est il pas envisagé au sein de l'hôpital ?**

**Ne livrons pas le Mantois l'hôpital public au privé, cette décision serait très inquiétante pour le futur.**

## Indignons nous

### Exigeons la ré ouverture de la coronarographie durant 18 mois

C'est possible, dans d'autres régions, la mobilisation de la population, du personnel hospitalier et des élus a permis d'obtenir la réouverture de ces secteurs

Soutenez l'action du Comité

(\*)*décret 2009-409 du 14 avril 2009*

## SIGNEZ, FAITES SIGNER LA PETITION

**Nous nous opposons à la fermeture programmée du service de cardiologie interventionnelle de l'Hôpital de Mantes. Ce service, en six mois d'existence, a déjà fait la preuve de son utilité pour la population. Il répond à un besoin vital.**

**Je demande à Monsieur le Ministre de la santé, à Monsieur le Directeur de l'ARS, aux pouvoirs publics en général, que l'Hôpital de Mantes soit tout simplement autorisé à faire ses preuves pendant 18 mois.**

Nom et prénom	Adresse	E-mail ou portable	Signature

À remettre à un membre du Comité de votre connaissance ou à renvoyer à Comité « Cœur.Hôpital.Mantes », BP 23B, 78710 Rosny sur Seine.